

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14225717

Déposé au Greffe du ^{Lège}
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS
DIVISION de verviers

11-12-2014

Le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/12/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 477.758.751

Dénomination

(en entier) : **KS RESEARCH S A**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 4651 Herve (Battice), Cour Lemaire, 16.

Objet de l'acte : MODIFICATION DE L'EXERCICE SOCIAL - MODIFICATIONS AUX STATUTS

D'un acte reçu par Maître Jean-Michel GAUTHY, Notaire associé de la SPRL « GAUTHY & JACQUES – Notaires Associés » ayant son siège social à Herstal, en date du 2 décembre 2014, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "KS RESEARCH", ayant son siège social à 4651 HERVE (Battice), Cour Lemaire, 16.

L'assemblée se déclare valablement constituée et prend les résolutions suivantes :

I- MODIFICATION DE L'EXERCICE SOCIAL

1- L'assemblée décide de modifier l'article 34 des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

« L'exercice social commence le premier juillet de chaque année et se termine le trente juin de l'année suivante. »

A titre transitoire, l'assemblée décide de prolonger jusqu'au trente juin deux mille quinze l'exercice social commencé le premier janvier deux mille quatorze.

2- L'assemblée décide de modifier l'article 24 des statuts par le remplacement à l'alinéa 1er des termes « le quatrième mardi du mois d'avril à seize heures » par les termes « le troisième jeudi d'octobre à quinze heures ».

II- MODIFICATIONS AUX STATUTS

1- L'assemblée constate le transfert du siège social à 4651 HERVE (Battice), Cour Lemaire, 16 et décide en conséquence de modifier l'article 2 des statuts par le remplacement de la première phrase par le texte suivant :

« Le siège social est établi à 4651 HERVE (Battice), Cour Lemaire, 16. »

2- L'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

« Les titres sont nominatifs.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire peut prendre connaissance. »

3- On omet.

4- On omet.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

délivré avant enregistrement dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de Commerce.

JM GAUTHY, notaire associé
de la SPRL GAUTHY & JACQUES – Notaires Associés
Rue Hoyoux, 87
4040 HERSTAL

Volet B - Suite

Acte et documents déposés au greffe en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition de l'assemblée.
- la coordination des statuts.